N° 53.

CONSIDÉRATIONS
SUR
L'IPÉCACUANHA
EN MÉDECINE.

THÈSE

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE

A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,

le 13 Juillet 1866,

PAR

Victor DECUGIS,

Né à Olioulles (Var),

Ex-Chirurgien entretenu de la marine impériale.

POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

MONTPELLIER,

imprimerie L. Cristin et Ce, rue Vieille-Intendance, 5.

1866

A MON PÈRE, A MA MÈRE.

A MON FRÈRE.

A MES AMIS.

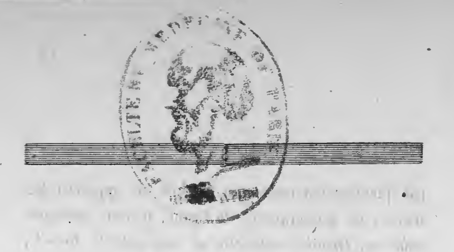
V. DECUGIS.

A mes Maîtres

Messieurs les Professeurs

DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE NAVALE DE TOULON.

V. DECUGIS.



CONSIDÉRATIONS

SUR

L'IPÉCACUANHA

EN MÉDECINE.

I.

HISTORIQUE.

L'introduction de l'ipéca dans le domaine de la thérapeutique ne remonte qu'à une époque peu reculée. C'est vers la fin du XVII[e] siècle, vers 1686, que Grenier, marchand français au Brésil, rapportait de ce pays, où cette racine était depuis longtemps employée et administrée avec succès contre la dysenterie et une foule d'autres maladies, cent cinquante livres de ce médicament. L'ipéca n'était alors connu en France que

par quelques botanistes qui avaient su apprécier les travaux de Marcgrave et de Pison, travaux consignés dans leur *Histoire naturelle et médicale du Brésil*, publiée vers le milieu du XVII[e] siècle.

C'est aussi en vain que Legras, médecin peu connu, voulant répandre l'emploi de cette substance, avait déjà fait distribuer et vendre publiquement sa racine du Brésil.

Grenier s'associa Helvétius, médecin de Reims, quelque peu charlatan, et, celui-ci, après quelques essais sur des gens de basse condition d'abord, sur les grands ensuite, enfin, après la guérison du Dauphin, qui était atteint du flux de sang, fut comblé d'honneurs et de richesses par le grand roi, qui lui accorda le privilége d'expérimenter son précieux remède à l'Hôtel-Dieu de Paris, et réserva le droit de la vente à lui seul.

Helvétius ayant refusé à Grenier sa part des profits, celui-ci, dans l'intention de se venger, publia le secret du traitement du médecin de Reims : l'ipéca prit ainsi place dans le domaine de la thérapeutique.

II.

DE L'IPÉCA.

Ire Partie. — **Pharmacologie.**

A. Histoire naturelle ou matière médicale. — On donne le nom d'ipéca ou d'ipécacuanha à plusieurs racines exotiques jouissant de propriétés vomitives et appartenant à la famille des rubiacées. Il y en a trois variétés : 1° l'*ipéca annelé,* qui est la racine du *Cephœlis ipecacuanha ;* 2° l'*ipéca strié,* racine du *Psycotria emetica ;* 3° l'*ipéca ondulé,* racine du *Richardsonia brasiliensis.*

1° L'ipéca annelé se présente sous forme de racines marquées de saillies et d'étranglements circulaires représentant des anneaux, d'une longueur de 6 à 8 centimètres, d'un gris jaune ou noirâtre, du diamètre d'une petite plume, formé d'une écorce très-épaisse, avec un axe ligneux mince, ayant une odeur nauséeuse et une saveur amère.

L'ipéca annelé contient dans l'écorce dix pour cent d'émétine et dans l'axe ligneux seulement demi pour cent. Cette variété d'ipéca est l'ipéca officinal, c'est-à-

dire celui qu'on délivre dans les pharmacies et qui est la base de toutes les préparations de l'ipéca.

2° L'*ipéca strié* (*ipécacuanha brun ou noir*). Cette racine est cylindracée, plus grosse que l'ipéca annelé, légèrement contournée, non rugueuse, présentant des espèces d'étranglements, assez éloignés les uns des autres ; l'épiderme est d'un brun foncé, strié longitudinalement ; l'axe ligneux est jaunâtre et plus considérable ; sa cassure est peu résineuse, son odeur presque nulle et sa saveur faible et légèrement âcre : cette espèce est deux fois moins riche que la précédente en émétine.

3° L'*ipéca ondulé*, dont la surface est marquée d'enfoncements sous forme d'anneaux qui ne font pas le tour complet de la racine ; il est blanc, son écorce est mince ; il est très-riche en amidon, dont on voit les grains à la loupe, et très-pauvre en émétine : il n'en contient que six pour cent. Je ne parlerai pas des espèces désignées sous les noms de *faux ipéca*, qui appartiennent à des familles différentes et qui ne sont pas employées.

Les ipécas sont composés :

1° D'émétine.

2° De matières colorantes et extractives.

3° De matières résineuses et grasses, et même d'un

peu d'huile volatile, qui donne à l'ipéca son odeur nauséeuse.

4° De gomme, d'amidon et enfin de ligneux.

Pour obtenir l'émétine qui est le principe actif, on fait macérer la poudre d'ipéca annelé dans quatre parties d'alcool; on évapore la liqueur jusqu'à consistance d'extrait; on reprend celui-ci avec quatre parties d'eau, on filtre et l'on évapore pour avoir l'*émétine colorée*, *émétine impure*; *émétine brune*; *brute*: c'est celle-là qu'on emploie, et qui est par conséquent l'émétine médicinale. Pour l'obtenir tout-à-fait blanche et pure, on la fait dissoudre de nouveau, on fait passer la dissolution sur du noir animal, on filtre et on évapore. L'émétine est blanche quand elle est pure, très-amère; soluble dans l'eau et dans l'alcool; elle est précipitée de ses dissolutions par le tannin.

B. Préparations pharmaceutiques de l'ipéca. — Les préparations de l'ipéca, comme celles de la plupart des substances végétales, sont : 1° les préparations contenant la substance entière, par conséquent la poudre; 2° les préparations par l'eau; 3° les préparations par l'alcool.

1° *Poudre*. — La poudre d'ipéca s'obtient en pulvérisant la racine aux trois quarts de son poids; le dernier quart restant comprend la partie ligneuse de la racine qui, étant très-peu riche en émétine et

difficile à pulvériser, est rejetée de la préparation pour servir à l'extraction de l'émétine ou de l'extrait alcoolique. La poudre ne contient donc que l'écorce qui, étant plus facile à pulvériser, s'est désagrégée la première; elle est de couleur fauve-grisâtre très-claire, d'une odeur nauséabonde, d'une saveur âcre et amère. On l'administre à l'intérieur, comme vomitif, à la dose de 0,50 à 2 grammes et plus, soit en poudre, soit en potion que l'on fait prendre en trois fois à dix minutes d'intervalle chaque. On donne encore l'ipéca, comme expectorant, mais à dose beaucoup plus faible de 0,10 à 0,50, sous forme de pastilles, qui contiennent un quart de grain d'ipéca chacune : telles sont les pastilles officinales. Mais il existe des pastilles d'ipéca, qui contiennent 0,05 de poudre, dans du chocolat à la vanille : ce sont les pastilles d'*ipéca de Daubenton;* elles sont plus difficilement tolérées, comme expectorant, mais elles peuvent être employées, comme moyen nauséeux, pour jeter les malades dans cet état de malaise, d'hyposthénie, que l'on conseille pour diminuer la force de la circulation dans les phlegmasies. Les pastilles de Daubenton peuvent être prescrites pour produire le vomissement chez les enfants.

A l'extérieur, la poudre d'ipéca s'emploie comme irritant et par conséquent révulsif, sous forme de liniment de Hannay, qui se fait avec une partie d'ipéca en poudre, une partie d'huile et deux parties d'axonge.

Il va sans dire que le médecin peut établir toutes les formules magistrales. Ainsi beaucoup emploient l'ipéca joint à l'émétique pour obtenir une action vomitive plus certaine, telle est la poudre de l'hôpital Necker. Beaucoup de médecins donnent la poudre d'ipéca dans le sirop d'ipéca ou de polygala.

2° *Préparation par l'eau.* — Par l'eau, on peut faire :

a. La macération d'ipéca avec 2 à 8 grammes de cette substance, concassée ou pulvérisée dans 250 grammes d'eau.

b. L'infusion avec les mêmes proportions.

L'infusion et la macération d'ipéca sont limpides ; la décoction, au contraire, devient trouble en refroidissant, ce qui est dû au dépôt que forme l'amidon et l'extractif insolubles au-dessous de 45°; il se dépose aussi une partie de l'émétine moins soluble à froid qu'à chaud.

c. La décoction faite avec les mêmes doses et dont le caractère est d'être trouble. La potion anti-dysentérique de Spielmann n'est autre chose qu'une décoction d'ipéca, voici sa formule : ipéca 2 à 8 grammes, eau 200. Faire bouillir jusqu'à réduction de 192 grammes, puis ajouter 60 grammes de sucre ; on obtient ainsi une potion de 250 gr. qu'on fait prendre par cuillerées à bouche.

L'ipéca à la *brésilienne* se prépare de la manière suivante : on prend 2 à 8 grammes de poudre ou de racine d'ipéca concassée, on verse par dessus 250 à 300 gr. d'eau bouillante, qu'on laisse en contact pendant dix à douze heures; au bout de ce temps, on décante avec précaution la liqueur qui surnage, et l'on jette sur le marc une nouvelle quantité d'eau bouillante ; on laisse encore en contact 10 à 12 heures tout en réservant encore le marc, que l'on traite une troisième et quelquefois une quatrième fois de la même manière, ces solutions sont de moins en moins riches en émétine. La quatrième n'en contient ordinairement plus, car elle ne précipite pas par le tannin.

3° *Préparations par l'alcool.* — *a.* Teinture d'ipéca faite avec une partie ipéca pour quatre parties alcool; on laisse macérer pendant quinze jours, puis on passe et on filtre ; elle se donne à la dose de 2 à 10 gram. Les Anglais surtout emploient cette préparation comme vomitif. Alibert avait fait préparer pour les enfants de la *teinture d'ipéca anisée.*

b. L'extrait alcoolique d'ipéca s'obtient en évaporant la lixiviation de la poudre par l'alcool ; cet extrait alcoolique est cinq fois plus actif que la poudre ; aussi serait-il préférable de donner l'extrait en pilule plutôt que la poudre.

c. Sirop d'ipéca. — Cette préparation est très-usitée chez les enfants, le sirop est fait avec 0, 20 c.

extrait alcoolique pour 30 grammes de sirop de sucre. Donc, en donnant 30 à 60 grammes de ce sirop, on donne 0,20 à 0,40 c. extrait alcoolique équivalents à 1 ou 2 gr. d'ipéca. Il est très-commode à employer chez les enfants à qui on l'administre à la dose de une à trois cuillerées à café de quart d'heure en quart d'heure, comme vomitif, et seulement d'une demi-cuillerée à café matin et soir, comme expectorant.

d. Le *sirop d'ipéca* de Desessart ou *sirop d'ipéca composé*, contient outre l'ipéca, du sulfate de magnésie, du séné, du coquelicot, etc., et au lieu d'être un sirop à l'eau, il est fait avec le vin: il est très-recommandé contre la coqueluche.

e. Vin d'ipéca. — Il est fait avec 1 gr. d'ipéca pour 32 de vin rouge. On laisse macérer pendant huit jours; il est évident que ce vin renferme un trentième d'ipéca; on le donne à la dose de 30 à 60 gr.; il est, du reste, fort peu usité.

Au point de vue pratique, ce qu'il importe de retenir, c'est que la préparation par excellence est la poudre et la macération pour les grandes personnes, et le sirop pour les enfants.

III.

ACTION PHYSIOLOGIQUE ET TOXIQUE.

A. Action physiologique. — De tous les effets de l'ipéca, celui qui a le plus frappé les observateurs, c'est, sans contredit, l'action exercée par cette substance sur le tube digestif. Cette action évacuante due, pour la plupart des thérapeutistes, à une action irritante, a suffi à beaucoup d'entre eux pour expliquer les effets physiologiques et thérapeutiques de l'ipéca ; il en est d'autres qui, outre cette action sur un organe particulier, sur une fonction spéciale, lui ont reconnu un effet sur tout l'organisme vivant, action qui s'exerce indépendamment de l'effet produit sur le tube digestif; mais on est loin de s'accorder sur la nature de cette action générale. L'ipéca a une action tonique, astringente, proclament les uns; cette action est dépressive et contro-stimulante, disent les autres. Quelques-uns le voyant guérir sans déprimer, n'hésitent pas à lui attribuer des qualités altérantes; quelques autres en font tout simplement un spécifique.

Nous allons décrire d'abord l'action exercée par l'ipéca sur le tube digestif. Nous rappellerons ensuite

les effets déterminés par cette substance sur la peau et quelques muqueuses, effets dont on s'est servi pour apprécier l'action vomitive; nous essaierons de déterminer l'action générale de ce médicament. Enfin, nous terminerons cette partie physiologique en constatant quel est celui des principes qui entre dans sa composition, auquel l'ipéca doit ses propriétés.

1° *Action sur le tube digestif.* — L'action de l'ipéca se manifeste de manières diverses dans les différentes parties de l'appareil digestif ; c'est ainsi qu'il provoque une abondante sécrétion salivaire, il amène des vomissements, enfin, des gardes robes verdâtres lorsque ce médicament a agi sur la portion intestinale du tube digestif.

La salivation n'a lieu que lorsque l'ipécacuanha a été introduit dans la bouche, en racine et mâché. La saveur en est amère et légèrement astringente.

La poudre est employée lorsqu'il s'agit de son ingestion dans l'estomac. Les effets diffèrent selon la dose administrée.

En quantité minime, 0,01 centig., par exemple, toutes les heures et répétée un certain nombre de fois, l'ipéca ne donne lieu qu'à un malaise indéfinissable avec tendance aux vomissements, aux lipothymies, à une sueur générale et à l'abondance de l'expectoration qui devient en conséquence plus facile dans certaines maladies des bronches et du poumon.

Ce n'est, le plus souvent, qu'à une dose plus élevée que la racine du Brésil est un vomitif constant, de longue durée, dont l'action sur l'estomac est accompagnée de violentes secousses thoraciques. Ce dernier effet est souvent utilisé, lorsqu'il s'agit par exemple d'expulser des bronches les produits de sécrétion dont le malade ne peut se débarrasser le plus souvent qu'avec peine et à la suite de grands efforts de toux, c'est-à-dire que, dans ces cas, l'ipéca provoque les moyens dont se sert la nature pour produire de pareils effets.

Son action vomitive diffère de celle du tartre stibié, en ce que ce dernier médicament amène très-vite les vomissements, mais l'effet en est de moins longue durée. L'action de l'ipéca, au contraire, se fait sentir plus longtemps, et si quelquefois ce médicament a paru ne pas avoir d'effet constant, il faut l'attribuer à ce que la poudre a été rejetée en grande partie par les premiers vomissements. De là le précepte de n'administrer d'abord que la première moitié de la dose indiquée et de réserver l'autre moitié pour ne la donner qu'après les premiers efforts, alors qu'il ne restera plus dans l'estomac qu'une quantité de poudre relativement trop faible pour obtenir les effets désirés.

Ce mode d'administration nous paraît préférable à celui qui est généralement usité par certains praticiens, d'augmenter la dose, précisément en prévision du rejet

d'une certaine partie du médicament avec les matières vomies. On sait que certaines personnes sont très-sensibles à l'action de 0,10 centig. de poudre; tandis que d'autres doivent en ingérer 1,25 et même 2 gr. et au-delà. M. Trousseau donne de 0,15 centig. à 0,20 aux enfants à la mamelle, 0,60 de deux à douze ans, 1 gr. de douze à dix-huit ans. On peut aussi, au lieu d'administrer la dose d'ipéca en deux fois, la donner en trois, quatre fois, pour plus de sûreté, mais il est à craindre alors qu'il ne produise qu'un effet légèrement purgatif et n'agisse que comme l'émétique en lavage.

L'action de l'ipéca doit être favorisée par l'ingestion d'une grande quantité d'eau tiède.

Si les vomissements sont faciles et d'une durée suffisante pour qu'il soit inutile d'administrer toute la dose indiquée, on devra s'arrêter; on évitera ainsi au malade des fatigues et des efforts inutiles, avantage qui vient à l'appui de ce que nous venons d'avancer quant au mode d'administration du remède.

Pour beaucoup d'auteurs, pour MM. Trousseau et Pidoux entre autres, l'action vomitive et purgative de l'ipéca est due à l'irritation déterminée par cette substance sur la muqueuse digestive ; c'est cette irritation qui est la cause, le vomissement n'est qu'un effet ainsi que la purgation. L'ipéca ne serait pour eux qu'un remède évacuant, mais phlogosant, et pour expliquer comment ce prétendu remède incendiaire guérit des

affections inflammatoires du tube gastro-intestinal, les deux auteurs font intervenir une sorte de doctrine homœopathique sous le nom d'*action substitutive.*

2° *Action sur la peau et les muqueuses.* — Pour faire valoir les propriétés irritantes de l'ipéca, on a invoqué deux séries de faits : *a.* L'irritation développée aux surfaces sur lesquelles la poudre d'ipéca a été appliquée. Les expériences regardées comme les plus concluantes à cet égard ont été faites par Bretonneau. Suivant MM. Trousseau et Pidoux, le savant médecin de Tours aurait constaté que « la poudre d'ipéca, mise en contact avec la peau dépouillée de son épiderme, suscite une inflammation locale des plus énergiques; qu'une pincée de cette poudre insufflée dans l'œil d'un chien donne lieu à une phlegmasie oculaire tellement intense, que la cornée est quelquefois perforée. » MM. Trousseau et Pidoux ajoutent « que ce médicament, donné à l'intérieur et mis en contact, soit avec l'estomac, soit avec le rectum, cause une inflammation locale que l'autopsie démontre, inflammation beaucoup plus intense qu'on ne pourrait le supposer, en ayant égard à l'apparente innocuité du remède. »

b. L'irritation que la poussière et les effluves de l'ipéca déterminent sur les muqueuses nasale et broncho-pulmonaire. — Il est vrai que l'odoration de la poudre d'ipéca excite fréquemment la pituitaire et provoque l'éternuement; on ne peut non plus récuser quelques

faits extraordinaires signalés pour la première fois par M. Eugène Vigaroux (1826, Thèse Montpellier), relatifs à des accès d'asthme, à des accidents spasmodiques d'apparence grave qu'ont éprouvés certains individus soumis à l'action de l'ipéca. M. Trousseau rapporte l'histoire de deux pharmaciens, qu'il connut, l'un à Tours, l'autre à Saint-Germain-en-Laye, dans l'officine desquels on ne pouvait pas ouvrir le flacon renfermant l'ipéca, sans qu'ils ne fussent pris immédiatement d'un accès d'asthme. Giacomini parle aussi de la femme d'un pharmacien qui éprouvait des spasmes chaque fois qu'on pulvérisait de l'ipéca.

Pour porter un jugement sur ces deux séries de faits, M. Delioux s'est livré à quelques recherches expérimentales dont nous allons donner les résultats.

1° La poudre d'ipéca diminue la suppuration à la surface des plaies ou des vésicatoires à laquelle il est appliqué, sans déterminer dans la plupart des cas aucune inflammation ni douleur. On l'a vu quelques fois hâter la cicatrisation.

2° Nous avons déjà parlé des expériences de Bretonneau relatives à l'action de la poudre d'ipéca sur la cornée. Nous nous contentons d'ajouter que celles de M. Delioux les ont confirmées en tous points.

3° De plus, M. Delioux a constaté que si l'on frictionne la peau pendant quelques minutes avec la pommade de Hannay, on voit apparaître un exanthème caractéristique; ce sont d'abord de petites élevures,

d'un rose vif, très-nombreuses, souvent confluentes; puis bientôt de véritables pustules, toujours de petites dimensions, déprimées au centre, ombiliquées, suppurant peu et se desséchant avec rapidité sans laisser de cicatrice. Cette éruption n'est accompagnée que de douleur légère, et par conséquent elle détermine une irritation moins vive et probablement moins efficace au point de vue thérapeutique que celle que suscite la pommade stibiée; cependant, à cause de cela même, l'ipéca doit être préféré chez les enfants, les femmes, les sujets nerveux et sur les parties découvertes de la peau, où l'on voudrait éviter de laisser des traces indélébiles.

4° Pour ce qui regarde les accidents déterminés du côté des voies respiratoires, M. Delioux se demande s'ils ne seraient pas dus à l'absorption du principe actif de l'ipéca par la muqueuse pulmonaire, ou plutôt, peut-être, à celle de l'huile volatile. Nous ferons remarquer, de notre côté, l'apparition spontanée du spasme bronchique et son peu de durée, qui tend à faire croire que l'élément nerveux est surtout impressionné par la poudre d'ipéca.

La chose se passe bien différemment lorsqu'on respire des vapeurs d'acide chlorhydrique ou nitrique; là, le spasme bronchique est moins instantané, moins prononcé, beaucoup plus durable et s'accompagne, dès les premiers instants, de toux et des autres phénomènes d'une bronchite quelquefois assez persistante. Dans ce dernier cas, la dyspnée paraît être purement symptoma-

tique de la phlegmasie de la muqueuse aérienne, tandis que, avec l'ipéca, la suffocation fait si subitement explosion, qu'on peut la considérer comme véritablement nerveuse et antérieure à toute phlegmasie bronchique.

Les diverses expériences que nous venons de citer prouvent l'action irritante topique de l'ipéca; mais elles prouvent aussi que cette substance est loin d'agir de la même manière sur les diverses surfaces où elle est appliquée Ainsi, sur la muqueuse oculaire, l'inflammation est excessive; sur les plaies, elle est nulle ou à peu près nulle; sur la peau infiniment moins irritable que les plaies, l'irritation a été constante; sur la muqueuse gastrique, la poudre d'ipéca se comporte-t-elle comme sur l'œil? L'impressionnabilité de ces deux organes est très-différente. L'estomac, en effet, outre qu'il est toujours enduit de liquides visqueux qui enveloppent les corps alimentaires solides et les affaiblissent en les délayant, est habitué à l'action de ces corps plus ou moins irritants; tandis que l'œil, organe de sens délicat, accoutumé seulement à l'impression de la lumière et de l'air, s'enflamme aisément à l'action d'une poudre quelconque (les poudres de réglisse, de guimauve, d'amidon, de sucre, enflamment l'œil plus ou moins).

On ne peut donc rien déduire d'une pareille expérience. La clinique a, de plus, montré que jamais entérite, ni gastrite n'a pu être imputée à l'action de l'ipéca: nous ne voulons pas nier cependant toute ac-

tion irritante. Nous savons que Magendie a noté dans ses *Recherches physiologiques sur l'émétine,* l'injection du tube intestinal; que M. Pécholier, dans son travail sur l'ipéca, remarque que les muqueuses de l'estomac et de l'intestin des lapins émétinés étaient rouges et injectées. Ce que nous voulons prouver surtout, c'est que cette irritation n'est pas nécessairement la cause du vomissement. Magendie l'a bien démontré en faisant vomir, en injectant l'émétine dans les veines et mieux encore en remplaçant l'estomac par une vessie. Mais Bréra et les médecins italiens sont allés bien plus loin, lorsqu'ils ont dit avoir prouvé qu'en élevant la dose, le vomissement cesse et qu'alors il se produit des effets dynamiques, absolument comme cela a lieu avec le tartre stibié.

Action générale de l'ipéca. — Cette opinion est parfaitement confirmée par les recherches récentes de M. Pécholier, professeur-agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier. Ce médecin a fait dans ce but des expériences sur des lapins, qu'il a choisis, parce que ces animaux ne vomissant pas, ne pouvaient dès-lors se soustraire à l'absorption de l'ipéca. Des grenouilles ont plus spécialement servi à des expériences sur le système nerveux.

Après plus de cinquante observations, il a constaté 1° une diminution considérable dans le nombre et l'énergie des battements du cœur et des pulsations;

ainsi des lapins, qui avaient avant l'expérience de 160 à 200 pulsations, voyaient sous l'influence de doses d'ipéca allant de 5 milligr. à 5 centigr., le nombre de pulsations tomber de 120 à 100 et même 90 par minute; 2° une diminution également considérable dans le nombre des mouvements respiratoires, qui de 150 environ par minute tombaient à 50, 40 et même 32. En même temps les poumons de tous les lapins morts par l'action de l'émétine ou sacrifiés pendant qu'ils étaient sous l'influence de cette substance, étaient pâles et exsangues. Ce phénomène était rendu évident par la comparaison de ces poumons avec ceux d'autres lapins sacrifiés pendant qu'ils étaient en parfaite santé; 3° un abaissement de 1, 2 ou 3 degrés dans la température de la bouche, de l'oreille et de l'aisselle, tandis que la température du rectum (probablement par l'effet de la congestion) restait stationnaire ou même s'élevait de 0,5 à 0,7; 4° des effets constants de vomissements, l'hypérémie de l'estomac et de la moitié supérieure de l'intestin, la disparition de la glucose du foie; 5° un amoindrissement de l'activité du système nerveux, du collapsus, la paralysie des nerfs sensitifs, tandis que la motricité nerveuse et la contractilité musculaire sont diminuées, mais en partie conservées. Ces derniers faits ont été constatés sur des grenouilles empoisonnées avec l'émétine, puis décapitées. A ce moment-là, le pincement de toutes les parties de la peau ne déterminait aucune action ré-

flexe ; tandis que l'excitation galvanique des nerfs des membres (spécialement des nerfs lombaires) et celle des muscles causaient des contractions musculaires, beaucoup plus faibles cependant que dans une grenouille saine également décapitée.

« Ces faits sont opposés à l'hypothèse qui donne une action tonique ou excitante à la racine du Brésil et plaident, au contraire, pour démontrer dans elle une puissance de contro-stimulation. Les forces agissantes ont certainement été réduites chez les animaux sur lesquels nous avons expérimenté. La diminution du nombre des pulsations et des respirations, celle de la température, la faiblesse du pouls, la sidération profonde en sont la preuve. Les forces radicales étaient-elles résolues en même temps que les forces agissantes? On peut le croire; cependant cette résolution n'a été ni très-intense ni très-durable. Nos lapins se sont toujours remis avec une grande rapidité, lorsqu'ils n'ont pas succombé presque immédiatement; ils revenaient de l'agonie pour reprendre toute leur santé. Cette cessation prompte de tout accident est du reste en parfait accord avec l'expérience clinique; celle-ci démontre que la faiblesse est moins profonde et se dissipe plus rapidement, quand elle est la conséquence des contro-stimulants, que dans le cas où elle est consécutive aux émissions sanguines, et encore faut-il à cet égard établir des différences tranchées entre les divers agents qui peuvent servir au contro-stimulisme. Ainsi combien

peu de fatigue et d'abattement laisse à sa suite le vomissement produit par l'ipécacuanha, tandis que celui qui est déterminé par le tartre stibié a pour cortége, au moins pendant toute une journée, des angoisses, un abattement considérable. La durée éphémère de l'action dépressive, active cependant tout d'abord, de la racine du Brésil, tient probablement à la promptitude de son élimination : il serait donc intéressant de connaître les voies et les moyens de cette élimination ; malheureusement l'émétine n'a point de caractères chimiques assez tranchés pour être suffisamment reconnue au sein des solides et des liquides de l'organisme. En est-il de même chez l'homme? L'expérience clinique est en rapport avec les expérimentations physiologiques. mais pour que cette conformité éclate alors manifestement, il faut, par une analyse attentive, se rendre compte des données de la clinique, et voici ce qui s'en dégage :

» Donné à de faibles doses, c'est-à-dire à la dose de 0,20 à 0,40 dans 150 gram. d'infusion, l'ipéca n'a déterminé que très-peu d'effets : quelques nausées, quelques vomissements très-légers ont été seulement observés ; très-souvent même aucun symptôme n'est survenu. A doses plus élevées, jusqu'à 1 gramme, l'ipéca en infusion a été suivi de phénomènes très-variables, tantôt aucun signe n'a révélé sa présence dans l'organisme ; plus souvent il y a eu des vomissements qui n'ont pas tardé à s'arrêter, et le médicament a été

toléré à merveille ensuite. D'autres fois cette tolérance ne s'est point réalisée, chaque cuillerée a amené des nausées, des vomissements incessants et par conséquent un grand malaise, de la faiblesse et de la prostration ; et ces symptômes ont été si persistants, si désagréables qu'il a fallu finir par suspendre le remède. La débilitation survenue dans ce dernier cas ne doit pas être rationnellement rapportée tout entière à l'absorption de l'ipéca, qui peut même n'y être pour rien. Le mouvement de concentration produit par les nausées et les vomissements continuels suffit pour l'expliquer. Mais dans les cas nombreux d'ailleurs, où, après quelques vomissements, l'infusion était bien tolérée, nous avons observé à la suite d'une concentration momentanée un mouvement d'expansion plus ou moins considérable, accompagné d'une excitation évidente du coté du pouls et des principales fonctions (1). »

Nous voyons par ce qui précède, que M. Pécholier est entièrement de l'avis des médecins qui reconnaissent à l'ipéca une action excitante. Mais si nous remontons à la cause de cette excitation que l'on a observée, nous voyons bientôt leurs opinions divisées. Tandis que MM. Trousseau et Pidoux prétendent que cette cause est directe et est propriété inhérente de la substance vomitive, le professeur de Montpellier la trouve dans les vomissements provoqués par l'ipéca, dont elle n'est

(1) Pécholier, Étude sur l'ipéca.

qu'une conséquence. Si les effets excitants produits par les vomissements causés par le tartre stibié sont moins manifestes, le motif en est dans l'action contro-stimulante de cette substance, action plus profonde et de plus longue durée que celle de l'ipéca, qui éteint ou diminue, au moins en grande partie, les effets dont nous parlons et qui tendent à produire les vomissements. La contro-stimulation est trop faible lorsqu'il s'agit de l'ipéca pour pouvoir atténuer l'excitation dont nous nous occupons en ce moment. On sait, en outre, que les selles abondantes amènent la prostration; aussi sommes-nous porté à admettre que celles que produit le tartre stibié viennent ajouter à son action contro-stimulante. Si nous ajoutons à cela que lorsque l'ipéca ne donne lieu qu'à des selles, aucune réaction n'a lieu, nous croirons avoir assez démontré que les effets excitants qui surviennent après les vomissements sont produits par les vomissements eux-mêmes, et qu'ils seraient manifestes après l'ingestion du tartre stibié, si les autres propriétés du sel d'antimoine ne les détruisaient en totalité.

« Enfin, administré à des doses élevées, depuis 2 gr. jusqu'à 3 gr. et même 4 gr. en infusion, l'ipéca a commencé par produire des nausées et fréquemment des vomissements peu énergiques, mais répétés, qui sont souvent très-pénibles, et s'accompagnent d'un mouvement de concentration. Mais, dans ces cas, alors même que la tolérance s'est établie, il n'est survenu aucune réaction. Le nombre et l'énergie des pulsations dimi-

nuaient; il y avait un sentiment de froid et de prostration. En somme, on note des signes évidents de contro-stimulation, dus à l'émétine et non aux nausées et aux vomissements, car l'affaiblissement persistait souvent bien après que ces symptômes avaient disparu.

» Ainsi, il en est de l'ipéca comme de beaucoup d'autres médicaments; ses effets varient singulièrement, suivant les doses employées, mais son action directe à *doses élevées* est certainement *contro-stimulante* (1). »

Telle est la conclusion de M. Pécholier. Nous avons déjà dit que toute l'école italienne range l'ipéca parmi les contro-stimulants. « A haute dose, dit Giacomini, il provoque la somnolence, de la lenteur dans les idées, l'engourdissement des membres abdominaux; le pouls devient faible et lent, au point qu'il s'ensuit quelquefois des défaillances.... » Nous avons vu trop souvent, dans le service de M. Baralier, prescrire l'ipéca à haute dose, pour ne pas nous rallier aux conclusions de M. Pécholier.

Principe auquel l'ipéca doit ses propriétés. — L'émétine est le seul principe réellement actif de l'ipéca. Les expériences de Magendie ont depuis longtemps prouvé qu'elle jouit à très-petite dose de la propriété vomitive et possède en même temps des propriétés hyposthénisantes extrêmement énergiques. M. Pécholier, qui est revenu sur cette question, a

(1) Pécholier, *loc. cit.*

prouvé que l'émétine était le seul principe actif, de deux manières : soit en comparant les phénomènes produits par l'ipéca à ceux produit par l'émétine ; soit en enlevant à la racine du Brésil tout ce qui n'est pas l'émétine et en démontrant que les autres principes successivement extraits par diverses méthodes, restent sans action sur l'organisme. Pour lui, comme pour Magendie et Pelletier, l'émétine représente toute l'action de l'ipéca. M. Pécholier a de plus tiré de ces expériences une conséquence assez importante au point de vue pharmaceutique; il remarque d'un côté que l'extrait éthéré contient la substance qui possède l'odeur rebutante particulière à l'ipéca; d'un autre côté, que cet extrait est sans action sur l'organisme. « Or, la pratique nous a montré bien des gens et surtout des enfants qui redoutaient singulièrement l'odeur de la racine du Brésil, beaucoup de ces derniers, ayant une fois fait connaissance avec le médicament en question, entrent, dès qu'on veut les forcer à en prendre de nouveau, dans de violentes colères, très-préjudiciables à l'effet du remède. » (*Loc. cit.*) M. Pécholier propose un moyen fort simple de remédier à cet inconvénient : ce serait de traiter d'abord par l'éther tout l'ipéca que l'on voudrait faire entrer dans une préparation pharmaceutique quelconque. L'éther, qui ne dissout pas l'émétine, n'enlèvera au médicament que sa mauvaise odeur et lui laissera toute son activité.

ACTION TOXIQUE.

Il nous paraît difficile qu'une action véritablement toxique puisse se produire avec l'ipéca, sur l'homme et sur les animaux qui vomissent facilement; comme nous le verrons dans la partie thérapeutique, M. Pécholier a pu prescrire jusqu'à 10 gr. d'ipéca dans les vingt-quatre heures; mais on comprend que l'émétine puisse devenir extrêmement dangereuse et donner lieu à l'empoisonnement. Magendie a fait à ce sujet de nombreuses expériences dont nous rapporterons ici les résultats :

Introduite dans l'estomac d'un chien à la dose de 0,30 à 0,50, l'émétine détermine d'abord d'abondants vomissements, des déjections alvines considérables, qui sont bientôt suivies d'assoupissement profond ; au bout d'un temps plus ou moins long, 10, 12, 15 heures, l'animal meurt, et à l'ouverture du cadavre, on trouve les lésions suivantes : les poumons sont rouges, gorgés de sang et dans un état voisin de l'hépatisation. La membrane muqueuse qui tapisse le canal intestinal depuis l'ouverture œsophagienne jusqu'à l'anus, est rouge, marbrée et manifestement enflammée; on observe les mêmes phénomènes lorsque l'émétine est injectée même en petite quantité dans la veine jugulaire. Telle est en résumé l'action toxique notée par Magendie.

Les expériences de M. Pécholier sont en contradiction avec elle, au moins sur un point ; car le Professeur Agrégé de Montpellier a pu constater dans toutes les autopsies la pâleur et l'état exsangue du tissu pulmonaire. Signalons aussi la disparition du glucose sur le foie, disparition difficile à expliquer, déterminée peut-être par les effets puissants sur le système nerveux et la violente contro-stimulation. Comme l'a démontré M. Pécholier, le prétendu assoupissement noté par Magendie était de la prostration. Du reste, dans la partie physiologique, nous avons indiqué en détail l'action de l'émétine sur les diverses fonctions. Quel serait le traitement en cas d'empoisonnement? Nous avons dit, en parlant des propriétés chimiques de l'émétine, que l'acide gallique et surtout la dissolution de noix de galle forme avec ses dissolutions un précipité blanc très-abondant ; le meilleur moyen de s'opposer ou de remédier aux accidents occasionnés par une dose trop considérable d'émétine ou d'ipéca, serait donc d'ingérer dans l'estomac une certaine quantité de dissolution de noix de galle, qui la précipite et neutralise l'action; si l'absorption est déjà opérée, les stimulants de diverses nature seront indiqués.

IV.

Applications thérapeutiques.

En étudiant l'action physiologique de l'ipéca, nous avons vu que : 1° il est irritant, de là la possibilité de l'employer comme révulsif; 2° c'est un vomitif qui donne de fortes secousses et qui sera utilisé dans les affections de la poitrine ; 3° il est purgatif et vomitif, irritant légèrement la surface digestive; de là son emploi comme agent substitutif dans la plupart des affections de cet organe; 4° c'est un hyposthénisant, mais moins profond que l'émétique. En mettant de côté l'action révulsive, qui n'a pas une grande impor tance et pour laquelle l'émétique lui est de beaucoup préférable, il reste trois propriétés bien accusées de l'ipéca, fournissant à trois indications que l'expérience, depuis longtemps a sanctionnées : 1° comme modificateur digestif ; ainsi, sans parler de l'empoisonnement, de l'indigestion et de l'embarras gastrique où l'ipéca agit comme tous les vomitifs, il est spécialement usité dans la dysenterie, le choléra, la diarrhée bilieuse ; 2° comme modificateur bronchique, on l'administre dans l'angine couenneuse, le croup, dans la coqueluche et l'asthme, dans l'emphysème pulmonaire, dans

la bronchite aiguë et la pneumonie catarrhale et même dans la pneumonie franche, enfin, dans l'hémoptysie ; 3° enfin, comme hyposthénisant ; il peut être employé dans les phlegmasies, les pyrexies, les hémorrhagies actives en général : ainsi fièvre typhoïde, fièvre puerpérale, métrorrhagie.

1er Groupe. — Dysenterie aiguë — chronique — diarrhée — choléra — embarras gastrique et intestinal — diarrhée et surtout diarrhée bilieuse.

2me Groupe — Affections thoraciques — croup et bronchite pseudo-membraneuse — bronchite simple — continue — emphysème vésiculaire — coqueluche — pneumonie catarrhale — pneumonie ordinaire.

3me Groupe. — Fièvre typhoïde (l'ipéca n'agit que contre l'embarras gastrique qui l'accompagne si fréquemment à son début) — fièvres éruptives, où l'éruption se fait mal, l'ipéca agit par les mouvements d'expansion que suit la période de concentration — péritonite puerpérale ou fièvre puerpérale — hémorrhagie.

A. Affections abdominales.

Dysenterie. — *Indications.* — C'est dès le début de la dysenterie qu'il faut administrer l'ipéca, lorsque l'intestin, pas encore ulcéré, n'est qu'érythémateux ; c'est seulement dans la forme catarrhale que l'ipéca

réussit; à une période plus avancée, il faut en venir aux purgatifs, au calomel, au nitrate d'argent.

Mode d'emploi. — Cullen a fait la remarque que l'ipéca agit d'autant mieux qu'il purge davantage. M. Trousseau part de là pour prétendre que c'est par irritation substitutive qu'il guérit, et il le donne par conséquent à dose vomitive ; ainsi il prescrit pendant deux ou trois jours 1 gr. 50 d'ipéca. On est prévenu de l'efficacité de l'ipéca en voyant les garde robes devenir bilieuses ; si les selles mucoso-purulentes persistent, il faut passer à d'autres moyens. M. Delioux suit la méthode brésilienne remise en honneur par Segond, c'est-à-dire qu'il donne les trois macérations successives d'ipéca par cuillerées dans la journée; mais il en donne deux le premier jour. La première macération, dit M. Delioux, détermine ordinairement des nausées et des vomissements, augmente le nombre des selles ; la seconde diminue le nombre des garde-robes; la troisième les rend diarrhéiques quand elle doit réussir. Comment agit l'ipéca dans la dysenterie ? M. Trousseau, nous l'avons dit, invoque une action substitutive, mais la dysenterie est autre chose qu'une simple maladie de l'intestin, il y a autre chose que la lésion intestinale; et, on l'a dit avec raison : « l'ulcère est comme un bourg brûlé; ce n'est pas la guerre, c'est l'effet de la guerre. » Tous les médecins, en effet, qui ne sont pas aveuglés par des

idées systématiques considèrent cette affection comme une maladie générale. M. Delioux voit dans l'ipéca un véritable altérant qui agit, pour ainsi dire, directement sur le principe dysentérique. Ce médecin écrit en effet : « L'ipéca me paraît agir, surtout lors qu'on l'administre d'après la méthode brésilienne, comme une sorte d'antidote qui sert à neutraliser le poison dysentérique. » Nous n'avons pas la prétention de décider entre ces deux opinions ; nous dirons seulement que tout en étant peu porté à reconnaître à l'ipéca une action spécifique contre la dysenterie, nous sommes porté à lui reconnaître une action spéciale.

Dysenterie chronique. — Ce médicament peut encore rendre des services dans les dysenteries subaiguës ou chroniques qui ont résisté à l'emploi des divers moyens thérapeutiques; dans ce cas, on administre l'ipéca joint au calomel et à l'opium à dose fractionnée de manière à n'obtenir ni vomissements, ni purgations, comme nous l'indiquerons à propos de la diarrhée chronique.

Diarrhée. — La diarrhée chronique, quand elle n'est pas sous la dépendance des tubercules, cède à l'administration de l'ipéca. En Afrique, où cette affection est très-commune, les médecins ont généralement adopté l'usage de l'ipéca à dose fractionnée, et l'ont associé fréquemment à l'opium et au calomel. Voici le traitement des frères Monard :

℞ Ipéca en poudre......... 0,60 centigr.
Calomel............... 0,30 —
Opium gommeux........ 0,10 —
F. S. A. 10 pilules.

Ils donnent six pilules les deux premiers jours, quatre le matin à une heure d'intervalle et deux le soir ; le troisième et le quatrième jour ils descendent à quatre pilules, et le cinquième jour ils donnent deux pilules le matin seulement. Ce traitement réussit d'habitude. S'il survient de la salivation, ils le suspendent et administrent une potion opiacée tous les jours.

Dans la diarrhée des enfants, M. Trousseau a obtenu des succès de la poudre composée suivante :

℞ Ipéca................. 0,05 centigr.
Calomel............... 0,01 —
Sucre................. 1 gr.
Laudanum de Sydenham .. 1 goutte.

Tel était aussi le traitement de Segond pour la dysenterie, qui avait, avant les frères Monard, prescrit les pilules qui portent son nom :

℞ Ipéca......... 0,40 centigr.
Calomel....... 0,20 —
Opium........ 0,05 —

Je crois qu'on s'est exagéré la valeur de cette formule, de même que celle des frères Monard ; il y a là une complication de moyens qu'on peut employer isolément.

Diarrhée bilieuse. — La diarrhée bilieuse, telle qu'elle existe habituellement dans les pays chauds et pendant la saison chaude de nos pays tempérés, cède facilement à l'action de l'ipéca.

Embarras gastrique et intestinal. — L'ipéca réussit parfaitement dans l'embarras gastrique, administré comme vomitif, c'est à-dire à la dose de un à deux gr. Quand il existe en même temps des symptômes d'embarras intestinal, tels que sentiment de gêne dans l'abdomen, borborygmes, diarrhée ou constipation, l'administration d'un purgatif à la suite du vomitif, ou un éméto-cathartique, est très-bien indiquée; les boissons amères, comme l'infusion de chicorée sauvage ou de centaurée, etc., viennent très-bien en aide à l'action de l'ipéca, quand on a affaire à la forme muqueuse ou atonique de l'embarras gastrique. Si la constipation persiste, on aura recours aux lavements purgatifs après l'administration de l'ipéca.

Les médecins humoristes du XVIIe et XVIIIe siècles, voyaient dans l'action de l'ipéca l'expulsion de la bile, des saburres, des humeurs peccantes de l'estomac. Les uns, en effet, croyaient voir dans la maladie une perversion de la sécrétion stomacale; les autres, comme une altération de la bile, qui alors irritait directement la muqueuse digestive ou occasionnait des troubles consécutifs à son absorption; aujourd'hui, M. Trousseau, dans son *Traité de thérapeutique*, considère l'embarras

gastrique comme une subinflammation, et il regarde le vomitif comme un agent de substitution. Sans exprimer une opinion à ce sujet, nous remarquerons, avec M. le professeur Grisolle, que la disparition rapide des symptômes gastriques, à la suite de la médication vomitive, ne se prête pas à l'idée de substitution, qui demande un certain temps pour amener la guérison.

Quoi qu'il en soit de ce qui précède, un fait reste constant, c'est que l'ipéca réussit à peu près toujours à faire disparaître les symptômes de l'embarras gastrique. L'ipéca réussit très-bien, comme vomitif, au début des fièvres intermittentes, pour préparer à la médication quinique, soit qu'il soit dirigé contre l'embarras gastrique qui précède si souvent ces affections, soit qu'il agisse en produisant une violente perturbation. Tout le monde sait, en effet, que M. Boudin fait toujours précéder la médication par l'acide arsénieux, de l'administration d'un vomitif.

Choléra. — A sa première apparition, en 1832, les médecins, frappés de sa ressemblance avec la dysenterie, songèrent à l'ipéca. M. Grisolle crut à la spécificité de ce médicament contre le choléra ; mais en 1849 il dut reconnaître le peu d'utilité de l'administration de cette substance. M. Briguet l'employa aussi à la Charité avec aussi peu de succès : pour nous, nous avons pu reconnaître, pendant l'épidémie qui sévit à Toulon en 1865, que l'ipéca ne réussit pas

plus que les autres remèdes à soulager les malheureux atteints de cette terrible maladie.

B. EMPLOI DE L'IPÉCA DANS LES MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES.

1° *Croup et angine couenneuse.* — L'ipéca est préférable à l'émétique, pour faire vomir les sujets atteints du croup, quand il faut expulser les fausses membranes ; il est préférable, d'abord, parce qu'il purge moins que l'émétique, et par conséquent affaiblit moins, et la débilité compromet le succès de la trachéotomie, ensuite, comme nous l'avons vu, l'hyposthénie de l'ipéca est bien plus passagère que celle de l'émétique ; enfin, l'ipéca est plus particulièrement expectorant, incisif ; il détache mieux les fausses membranes, de toutes les façons, il doit être préféré.

2° *Coqueluche.* — Dans cette affection, M. Trousseau recommande l'ipéca à dose vomitive, tous les deux ou trois jours, pendant trois semaines au moins ; l'ipéca ne guérit pas la coqueluche, mais il permet aux malades de se nourrir, et abrège singulièrement la convalescence; il calme aussi les quintes de toux.

Asthme. — Emphysème pulmonaire. — La fin d'un accès d'asthme est ordinairement marquée par

une expectoration abondante, d'où on pouvait déjà prévoir l'efficacité de l'ipéca dans cette affection ; on l'administre à dose expectorante entre les accès, pour en prévenir le retour. M. Trousseau le donne quelquefois à dose vomitive pour obtenir la cessation subite de l'accès ; à dose incisive, il calme aussi la dyspnée liée à l'emphysème pulmonaire, mais il n'est pas toujours possible ici d'invoquer l'action révulsive et sécrétoire du tube digestif, puisque quelquefois il existe de la constipation à cette dose.

3° *Les affections catarrhales* des voies respiratoires sont très-bien modifiées par l'ipéca. Dans la bronchite, il agit comme expectorant, peut-être aussi par révulsion sur le tube digestif. La bronchite capillaire est avantageusement modifiée par l'ipéca : « Il diminue la fièvre, facilite l'expectoration et réduit l'intensité des symptômes stéthoscopiques. » (Pécholier, *Gazette hebdomad.* 1864.) L'ipéca est ici supérieur à l'émétique ; il déprime moins ; il doit être administré à la dose de 4 à 6 gr. en infusion, et non en poudre dans 125 gr. d'eau, avec addition de sirop de digitale et laudanum de Sydenham pour empêcher ou diminuer les vomissements.

Pneumonie. — C'est surtout dans la *pneumonie catarrhale* que M. Pécholier a obtenu d'excellents résultats de l'administration de l'ipéca à haute dose. Voici

comment s'exprime l'auteur : « Contre les pneumonies catarrhales, les émissions sanguines et le tartre stibié ne m'ont pas réussi. Je les ai vus trop débiliter les forces. L'ipécacuanha au contraire m'a donné de grands succès : résolution prompte survenue deux fois le troisième jour, presque toujours avant ou vers le septième jour : guérison chaque fois que j'ai été appelé dans la première période. » (*Loc. cit.*)

L'écorce du Brésil a aussi donné de bons résultats, quoique cependant moins constants dans les pneumonies bâtardes de la fièvre typhoïde. Dans la pneumonie franchement inflammatoire, le tartre stibié doit lui être préféré. En résumé, dans toutes les pneumonies où les forces ne sont pas en excès, l'ipéca sera employé avec très-grand succès. Voici la formule à laquelle M. Pécholier donne la préférence :

Ipéca concassé.......... 6 gr.

Faites infuser dans 150 gr. d'eau bouillante pendant vingt minutes, passez et ajoutez : laudanum de Sydenham 12 gouttes, sirop de digitale 30 gr. à prendre par cuillerée à soupe toutes les deux heures. L'auteur déjà cité pense qu'on pourrait employer avec succès les injections hypodermiques avec le chlorure d'émétine, si la potion précédente n'était point tolérée.

C. PYREXIES — PHLEGMASIES EN GÉNÉRAL — HÉMORRHAGIES ACTIVES.

1° *Pyrexies.* — Losque la fièvre typhoïde est accompagnée d'embarras gastrique, l'ipéca, comme vomitif, doit être employé ; il est utile comme modificateur digestif, mais il est impuissant à arrêter l'évolution de la maladie.

2° *Phlegmasies en général.* — Parmi les inflammations, le groupe des phlegmasies réunies sous le titre de *fièvre puerpérale*, peuvent être combattues par l'ipéca. C'est en 1782 que cette médication à dose vomitive fut mise en pratique par Doublet qui en obtint des résultats excellents : il est vrai que l'année suivante ce médicament perdit beaucoup de sa faveur : il est probable que l'écorce du Brésil n'agit que contre certains phénomènes de la fièvre puerpérale, contre la forme bilieuse, contre les accidents du début ; mais lorsqu'il y a péritonite, lymphangite, etc., l'ipéca est impuissant.

M. le professeur Trousseau, dans son *Traité de thérapeutique*, a spécialisé l'emploi de l'ipéca à ce qu'il désigne sous le nom d'*état puerpéral*, c'est-à-dire l'ensemble des conditions spéciales dans lesquelles se trouve la femme nouvellement accouchée; état caractérisé par la tendance qu'ont les nouvelles accouchées

à subir les causes morbifiques auxquelles elles auraient résisté pendant l'état de santé.

L'expérience démontre, dit ce Professeur, que presque tous les accidents qui accompagnent l'état puerpéral sont conjurés par l'ipéca. Ce sont l'inflammation du tube digestif, la suppression des lochies, la métrite subaiguë, le phlegmon iliaque et la pneumonie subaiguë, M. Trousseau donne l'ipéca à dose vomitive (1 gr. 30 en quatre prises de dix minutes en dix minutes), et il est rare, dit-il. que les désordres ne se dissipent pas ou ne se simplifient pas notablement. Mais lorsqu'il existe des lésions locales fort étendues, telles que la phlébite des sinus utérins, la phlébite générale, la péritonite grave, la pneumonie très-intense, la méningite, l'ipéca ne réussit guère qu'à modérer les accidents : presque jamais il ne les arrête.

Enfin, l'ipéca a été recommandé par un grand nombre d'auteurs contre les hémorrhagies, telles que ménorrhagies, hémoptysies, épistaxis, hématurie, etc. M. Trousseau l'a vu réussir contre une hémoptysie rebelle. En dehors de l'action perturbatrice, l'ipéca agit, dans ces diverses affections, par son action hyposthénisante vasculaire, et puisque la condition morbide des hémorrhagies, comme celle des inflammations est dans les capillaires sanguines, on s'explique très-bien l'action curative de l'ipéca.

En terminant notre travail, nous sommes loin de nous en dissimuler toutes les imperfections. Une connaissance plus approfondie du vaste champ de la thérapeutique, une pratique plus longue que la nôtre, une plume plus expérimentée étaient nécessaires pour mener à bien l'étude de l'ipéca, que nous avons l'honneur de présenter à nos Juges. Aussi, en offrant notre travail tel qu'il est, sentons-nous le besoin de demander à nos Maîtres un peu de cette bienveillance paternelle qu'ils accordent toujours à celui qui entre dans la carrière.

Qu'une décision favorable nous admette dans la classe des hommes dévoués, auxquels la société confie la pratique de l'art de guérir ; et tous nos efforts et tout notre travail tendront à ce résultat : nous montrer digne de nos Maîtres et du corps médical.

FIN.

Vu, permis d'imprimer :
Le Censeur-Président, DUMAS.

Vu :

Le Recteur de l'Académie,
A. DONNÉ.

QUESTIONS TIRÉES AU SORT

AUXQUELLES

le Candidat répondra verbalement.

(Arrêté du 22 mars 1842.)

CHIMIE MÉDICALE ET PHARMACIE.

Comment reconnaître un composé de matière animale et d'une préparation de mercure?

CHIMIE GÉNÉRALE ET TOXICOLOGIE.

De l'action du gaz sulfhydrique sur l'économie animale. Quels sont les moyens de prévenir les asphyxies par ce gaz?

BOTANIQUE ET HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE.

De la marche de la sève dans les végétaux.

ANATOMIE.

De l'organisation et du mode de développement des cartilages d'ossification.

PHYSIOLOGIE.

Qu'est-ce que l'on doit entendre par *chronologie humaine ?*

PATHOLOGIE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALES.

Définir les méthodes en thérapeutique.

PATHOLOGIE MÉDICALE OU INTERNE.

De l'état morbide bilieux ; peut-il être primitif, ou est-il toujours consécutif?

PATHOLOGIE CHIRURGICALE OU EXTERNE.

Du diagnostic des tumeurs du scrotum.

THÉRAPEUTIQUE ET MATIÈRE MÉDICALE.

Des méthodes générales de traitement.

OPÉRATIONS ET APPAREILS.

Des appareils inamovibles pour le traitement des fractures.

MÉDECINE LÉGALE.

Suffit-il, pour détruire une accusation d'infanticide, de prouver que le fœtus n'a pas respiré ?

HYGIÈNE.

De quelle manière les aliments peuvent-ils devenir une cause de maladies épidémiques ?

ACCOUCHEMENTS.

De l'adhérence du placenta.

CLINIQUE INTERNE.

Des signes de la crise complète.

CLINIQUE EXTERNE.

Du catharre de la vessie et de son traitement.

TITRE DE LA THÈSE A SOUTENIR.

Considérations sur l'ipécacuanha en médecine.

Faculté de Médecine

DE MONTPELLIER.

PROFESSEURS.

Messieurs :	
BÉRARD (O. ✵), Doyen.	*Chimie générale et Toxicologie.*
RENÉ ✵ (C ✠).	*Médecine légale.*
BOUISSON (O ✵) C ✠.	*Clinique chirurgicale.*
BOYER ✵ .	*Pathologie externe. Clinique des maladies syphilitiq. et cutanées.*
DUMAS ✵, Prés.	*Accouchements.*
FUSTER ✠.	*Clinique médicale.*
JAUMES ✵.	*Pathologie et thérapeutique gén.*
MARTINS✵ ✠✠.	*Botanique.*
DUPRÉ ✵ (C ✠),	*Clinique médicale.*
BENOIT ✵.	*Anatomie. Clinique des maladies syphylitiques et cutanées.*
ANGLADA, *Ex.*	*Pathologie médicale.*
COURTY.	*Clinique chirurgicale.*
BÉCHAMP.	*Chimie médicale et pharmacie.*
ROUGET.	*Physiologie.*
COMBAL ✵	*Thérapeutique et matière médic.*
FONSSAGRIVES (O ✵) ✠✠	*Hygiène.*
N...	*Opérations et appareils.*

M. LORDAT (C ✵), PROFESSEUR HONORAIRE.

AGRÉGÉS EN EXERCICE.

Messieurs:	Messieurs :
QUISSAC.	CAVALIER.
GIRBAL.	CASTAN.
MOUTET.	BATLLE.
GARIMOND.	ESPAGNE.
JACQUEMET.	SAINTPIERRE.
MOITESSIER.	ESTOR, *Ex.*
GUINIER.	PLANCHON.
PÉCHOLIER, *Ex.*	

La Faculté de médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs ; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taira les secrets qui me seront confiés, et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses! Que je sois couvert d'opprobre et méprisé de mes confrères si j'y manque!